

BULLETIN D'INSCRIPTION « AQUASPORT » Été 2026

Enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance et lieu de naissance :

Personne(s) à contacter

Lien avec l'enfant :

Nom :

Tél. :

Mail :

Lien avec l'enfant :

Nom :

Tél. :

Lieu et Période de stage

- MARSAC,** du **13 au 17** Juillet (30€) : Matin **OU** Après midi
 LAC DE NEUFONT, du **20 au 24** Juillet (35€) : Journée complète
 BERTRAN DE BORN, du **27 au 31** juillet (35€) : Matin **OU** Après midi

Niveau de l'enfant : Test « Pass Nautique » **obligatoire.**

Problème de santé de l'enfant : (Informez l'éducateur sportif)

Diabolo Asthmatique Diabétique Épileptique Allergie
Autres Précisez :

Autorisation du représentant légal

Je soussigné(e) (Nom et prénom du représentant légal) :

Adresse :

.....

Téléphone :

Nom et prénom de l'enfant :

Autorise,

1. Mon enfant à pratiquer des activités sportives,
2. Le Grand Périgueux à faire hospitaliser mon enfant en cas de besoin,
3. La prise en charge de mon enfant, aux horaires convenus dans le stage,
4. **L'éducateur à exclure temporairement ou définitivement un enfant, si le comportement de celui-ci perturbe le bon fonctionnement du stage.**

En dehors de ces modalités, le service piscines, sport, loisirs du Grand Périgueux décline toute responsabilité.

Droit à l'image

En inscrivant mon enfant à l'« Aqua sport », j'autorise le service des piscines du Grand Périgueux à photographier et filmer mon enfant dans le cadre des différentes activités organisées.

Vous acceptez l'utilisation et l'exploitation non commerciale de l'image de votre enfant dans le cadre de la promotion de la piscine notamment sur le site internet du Grand Périgueux, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés par le service.

Tenues vestimentaires recommandées pour l'activité :

- Tee-shirt (manche courte)
- Short ou survêtement
- **Chaussures de sport**
- **Casquette**
- Maillot de bain (**short de bain interdit**).
- Serviette de bain
- Crème solaire et bouteille d'eau

Règlement Stage « Aqua Sport »

Accueil des enfants

L'accueil des enfants inscrits, pour la semaine « Aqua sport », se fera à **l'entrée de l'établissement**, aux horaires convenus dans le stage choisit.

Pour des raisons de sécurité, seuls les enfants inscrits et enregistrés sur les listes pourront assister à la séance. L'encadrement et la responsabilité des éducateurs du Grand Périgueux prendront fin à **12h30 ou 16h30**, selon les stages.

Passée cette heure, les enfants de 10 ans et plus participants au stage, pourront accéder à la baignade.

Une fois entrés dans l'établissement, les enfants doivent en **respecter le règlement** sous peine de sanctions.

Toute sortie de l'établissement est définitive !

Responsabilités

Le Grand Périgueux est responsable des enfants inscrits pour la semaine de stage, sur la période d'accueil mentionnée sur le programme. Le dossier doit être remis complet et contenir des informations exactes, afin de valider l'inscription.

La prise en charge débute une fois l'enfant noté sur la feuille de présence.

La fin de prise en charge est effective à l'arrivée des parents, après que l'enfant se soit fait noter sur la feuille de départ.

L'accès au bassin, hors prise en charge, pour les **+ de 10 ans**, est un accès public « classique » donc sous la responsabilité du représentant légal de l'enfant et dans le respect du règlement intérieur de la piscine ou du lac, sous peine de sanction, voire d'expulsion.

Un comportement inapproprié, lors du stage ou de la baignade, **pourra entraîner des sanctions** jusqu'à l'exclusion du jeune, si nécessaire, sans pouvoir demander de remboursement.

Date : / /

Nom, Prénom et Signature du représentant légal
(Précédée de la mention « **lu et approuvé** ») :

TEST

PASS – NAUTIQUE

(Article A322-3-1 du Code du Sport)

Préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques

(Article A322-42 du Code du Sport)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Aptitudes vérifiées et acquises (article A322-3-2 du Code du Sport) :

- ✓ Effectuer un saut dans l'eau ;
- ✓ Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- ✓ Réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- ✓ Nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- ✓ Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Test réalisé sans brassière et sans lunette

Résultat du test :

Non satisfaisant

Satisfaisant

Personnel ayant fait passer le test :

Nom - Prénom :

Qualification (article D.322-11 du Code du Sport) :

N° de diplôme :

N° de carte professionnelle :

Établissement d'appartenance :

Date du test :

Signature du Maître-Nageur-Sauveteur ayant
fait passer le test